

## **BARÈME PRIMACONFIANCE** **DESTINÉ AUX CLIENTS PARTICULIERS**

### **APPLICABLE À COMPTER DU 01 OCTOBRE 2018**

Ce barème remplace celui du 01 Avril 2018 (PT-21).

<b>PRIX DU GAZ PROPANE EN €</b>					
<b>CONSOMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN TONNE (T)</b>	<b>De 0,350 à 0,435</b>	<b>De 0,436 à 0,724</b>	<b>De 0,725 à 2,174</b>	<b>De 2,175 à 3,000</b>	<b>&gt; 3,000</b>
Prix du gaz HTT / tonne	1575,32	1464,39	1346,68	1232,86	1104,54
TICPE* / tonne	66,30				
Prix du gaz, total hors TVA / tonne	1641,62	1530,69	1412,98	1299,16	1170,84
<b>Prix du gaz, total TTC (TVA 20%) / tonne</b>	<b>1969,94</b>	<b>1836,83</b>	<b>1695,58</b>	<b>1558,99</b>	<b>1405,01</b>

<b>PRIX DU GAZ PROPANE EN CENTIMES D'€</b>					
<b>CONSOMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN KWH</b>	<b>De 4 830 à 6 000</b>	<b>De 6 001 à 10 000</b>	<b>De 10 001 à 30 000</b>	<b>De 30 001 à 41 500</b>	<b>&gt; 41 500</b>
Prix du gaz HTT / kWh	11,41	10,59	9,75	8,92	7,99
TICPE* / kWh	0,48				
Prix du gaz, total hors TVA / kWh	11,89	11,07	10,23	9,40	8,47
<b>Prix du gaz, total TTC (TVA 20%) / kWh</b>	<b>14,27</b>	<b>13,28</b>	<b>12,28</b>	<b>11,28</b>	<b>10,16</b>

\* Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques à usage combustible (TICPE 2018 depuis le 01/04/2018).

**Livraison Gratuite du gaz en mode de Distribution Automatique.** Ce mode implique que nos chaudières disposent d'un accès libre et permanent à la citerne y compris en votre absence. Pour les clients qui optent pour la livraison sur commande, Primagaz recommande de passer la commande au plus tard lorsque la jauge de la citerne atteint le seuil de 30% afin d'éviter tout risque de rupture de confort.

Les frais de Livraison sont également applicables aux clients équipés d'une citerne individuelle avec un compteur et qui optent pour la Livraison sur commande au lieu de la Livraison Automatique.

<b>ABONNEMENT ÉNERGIE</b>					
	<b>TYPE DE STOCKAGE</b>		<b>ANCIENNETÉ DU CLIENT<sup>(2)</sup></b>		
			<b>Jusqu'à 48 mois (soit 4 ans révolus)</b>	<b>De 49 à 120 mois (soit de 4 à 10 ans révolus)</b>	<b>&gt; 120 mois (soit 10 ans révolus et +)</b>
	Prix de l'abonnement <b>ÉNERGIE</b> mensuel <sup>(1)</sup> en € TTC	AÉRIEN	SANS COMPTEUR	<b>12,90</b>	<b>9,90</b>
		AVEC COMPTEUR	<b>15,90</b>	<b>11,90</b>	<b>9,90</b>
	ENTERRÉ	SANS COMPTEUR	<b>15,90</b>	<b>11,90</b>	<b>9,90</b>
		AVEC COMPTEUR	<b>19,90</b>	<b>14,90</b>	<b>12,40</b>

#### **L'abonnement ÉNERGIE contient :**

- La mise à disposition du stockage et du compteur
- La mise en place «Clé en main» du stockage et du compteur dans des conditions normales d'intervention. L'utilisation de moyens particuliers (brise roche, remblaiement) sera facturée sur la base d'un devis. Pour les citernes enterrées, cette prestation comprend la réalisation de la fosse, la mise en place et l'arrimage du stockage, le remblaiement de la fosse avec pose du grillage avertisseur et des plots de signalisation. Cette prestation ne comprend pas l'enlèvement des terres excédentaires.
- L'encadrement du barème gaz de -5% à +5% (hors évolution des taxes)\* par rapport au barème gaz précédent, révision à date fixe, deux fois par an (en avril et en octobre). Cet encadrement ne s'applique qu'au sein d'une même tranche de consommation.
- La durée du contrat selon la formule :
  - Formule AVEC ou SANS compteur - stockage aérien : 3 ans
  - Formule AVEC ou SANS compteur - stockage enterré : 5 ans
- La reconduction au-delà de la période pour une durée indéterminée
- La livraison automatique
- L'accès aux services de sécurité
- L'inspection périodique réglementaire



## **BARÈME PRIMACONFIANCE** **DESTINÉ AUX CLIENTS PARTICULIERS**

**APPLICABLE À COMPTER DU 01 OCTOBRE 2018**

Ce barème remplace celui du Avril 2018 (PT-21).

<b>ABONNEMENT ÉQUIPEMENT</b>					
	<b>TYPE DE STOCKAGE</b>		<b>ANCIENNETÉ DU CLIENT<sup>(2)</sup></b>		
			Jusqu'à 48 mois (soit 4 ans révolus)	De 49 à 120 mois (soit de 4 à 10 ans révolus)	> 120 mois (soit 10 ans révolus et +)
	Prix de l'abonnement <b>ÉQUIPEMENT</b> mensuel <sup>(1)</sup> en € TTC	AÉRIEN	SANS COMPTEUR	<b>20,40</b>	<b>17,40</b>
		AVEC COMPTEUR	<b>23,40</b>	<b>19,40</b>	<b>17,40</b>
	ENTERRÉ	SANS COMPTEUR	<b>22,90</b>	<b>18,90</b>	<b>16,40</b>
		AVEC COMPTEUR	<b>26,90</b>	<b>21,90</b>	<b>19,40</b>

**L'abonnement ÉQUIPEMENT contient :**

- Les éléments de l'abonnement ENERGIE.
- La réalisation d'une visite annuelle de maintenance comprenant : le contrôle du stockage, le lessivage du stockage aérien ou le nettoyage du puit de visite du stockage enterré, la vérification de l'installation client (après l'organe de coupure du stockage jusqu'aux équipements ménagers exclus), et si nécessaire, le remplacement du détendeur et/ou du limiteur de pression.
- 15% sur toutes les autres prestations de maintenance du Livret des Services.
- La gratuité des livraisons sur demande si délai de livraison sous 15 jours.

<sup>(1)</sup> Tarif TTC exprimé avec une TVA à 20%.

<sup>(2)</sup> L'ancienneté du client est calculée à partir de la date de signature du contrat ou de la date de mise en place du stockage si celle-ci est postérieure. Pour les clients propriétaires d'un stockage déjà en place, le tarif d'abonnement «>120 mois» s'applique dès la première année du contrat PrimaConfiance.

Le barème Primaconfiance Particulier s'applique sous réserve de la signature d'un contrat Energie Primaconfiance.

<b>FRAIS DE RÉSILIATION DU CONTRAT</b>	<b>Stockage aérien</b> (avec ou sans compteur)		<b>Stockage enterré</b> (avec ou sans compteur)	
	€ HT	€ TTC (TVA 20%)	€ HT	€ TTC (TVA 20%)
Résiliation dans un délai inférieur à 1 an <sup>(3)</sup>	416,67	<b>500,00</b>	416,67	<b>500,00</b>
Résiliation dans un délai compris entre 1 an et 2 ans <sup>(3)</sup>	166,67	<b>200,00</b>	333,33	<b>400,00</b>
Résiliation dans un délai compris entre 2 ans et 3 ans <sup>(3)</sup>	62,50	<b>75,00</b>	250,00	<b>300,00</b>
Résiliation dans un délai compris entre 3 ans et 4 ans <sup>(3)</sup>	-	-	166,67	<b>200,00</b>
Résiliation dans un délai compris entre 4 ans et 5 ans <sup>(3)</sup>	-	-	83,33	<b>100,00</b>
Résiliation dans un délai supérieur à 5 ans <sup>(3)</sup>	-	-	-	-

<sup>(3)</sup> Délai entre la date de prise d'effet du contrat et la date de résiliation du contrat.

**Les frais relatifs aux services d'accès, d'utilisation et de livraison du gaz, ainsi que les autres prestations complémentaires demandées par le client sont disponibles dans le Livret des Services clients particuliers et professionnels (Réf 8370 V2).**

Les prix sont majorés de plein droit du montant des taxes, impôts, charges ou contributions de toute nature, actuels ou futurs, supportés ou dus par PRIMAGAZ en application de la réglementation.

Toute modification des taxes, impôts, charges ou contributions seront immédiatement applicables de plein droit aux contrats en cours.

**L'énergie est notre avenir, économisons-la !**

### **Parlons bien-être et économies d'énergie**

 **au 0970 808 708**

Numéro non surtaxé. Service Client ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

 **ou Espace client sur primagaz.fr**